

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.
Il est distribué en ville dans la soirée qui précède sa date.
ABONNEMENT : Pour Roubaix, 25 francs par an.
» » » » » 14 » » six mois.
» » » » » 7 50 » » trois mois.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande-Rue, 58.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFITTE, BULLIER et Co, 20, rue de la Banque.
Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS, LAFITTE BULLIER, dans les villes de Roubaix et Tourcoing.

Roubaix, 29 Avril 1865.

BULLETIN

La nouvelle de l'assassinat du président Lincoln a excité en Europe une générale et vive indignation. L'Empereur a envoyé un de ses aides de camp pour inviter le ministre des Etats Unis à transmettre au président Johnston l'expression des sentiments de profonde affliction et d'horreur que lui ont inspirés les crimes du 14 avril. Les Chambres de Turin et de Berlin ainsi que le Parlement britannique ont voté une Adresse au gouvernement de Washington.

Ainsi que l'a fait M. Mason à Londres, M. Slidel, représentant sudiste à Paris, a adressé aux journaux une protestation contre toute ingérence et toute solidarité du parti sécessionniste dans le crime du 14 avril. On attend avec impatience les nouvelles américaines.

Des nouvelles dépêches d'Amérique font espérer que M. Seward survivra à ses blessures. La situation de son fils, M. Frédéric Seward est critique. Les assassins n'ont pas été arrêtés.

Le nouveau président Johnston annonce qu'il ne fera aucun changement dans le cabinet.

Les journaux et correspondances de Paris annoncent que l'Empereur partira décidément aujourd'hui pour l'Algérie. Sa Majesté couchera à Lyon et prendra dimanche la route de Marseille d'où Elle s'embarquera pour Alger.

En Algérie, on se préoccupe beaucoup du voyage de l'Empereur dont on attend les meilleurs résultats. « Ce voyage, dit un correspondant algérien, décidera le chef de l'Etat, tout me le fait espérer, à tenir la promesse qu'il a insérée dans la Constitution, à donner à l'Algérie, par un sénatus-consulte, des institutions civiles, libérales, européennes, basées sur les immortels principes de 1789. »

Le bruit d'une aggravation dans l'état du roi Léopold est heureusement inexact. S. M. est en voie de complète guérison.

Les Prussiens continuent leur installation à Kiel, comme si l'Autriche et la Diète n'existaient pas. M. de Bismarck agit absolument comme s'il était maître de la situation.

Les lettres de Constantinople, du 18, annoncent que l'ambassadeur de France a eu avec Aali-Pacha une conférence de quatre heures sur le règlement de la question de Suez.

L'ambassadeur de France a demandé qu'il fut mis un terme aux lenteurs, et il a obtenu la promesse que le firman concernant Suez, paraîtrait bientôt. Le prince Arthur, d'Angleterre et sir Bulwer étaient arrivés à Smyrne.

La révolution qui a éclaté dans les provinces méridionales du Pérou gagne chaque jour du terrain.

J. RESOUX.

L'ASSASSINAT DU PRÉSIDENT LINCOLN. — L'AVÈNEMENT DU VICE-PRÉSIDENT JOHNSON. — UNE SITUATION NOUVELLE.

Nous lisons, il y a une vingtaine de jours, dans une correspondance adressée de New-York au journal le Times, que dans les circonstances actuelles et avec les succès militaires que venait de remporter les armées fédérales, « la mort du président Lincoln serait l'événement qui pourrait faire le plus de bien à la sécession partout vaincue. » Si ce ne sont les expressions mêmes du Times, c'en est bien certainement le sens.

Cette réflexion, au moins singulière, nous est revenue en mémoire en lisant le télégramme qui annonçait le double assassinat du président Lincoln et de son intelligent conseiller M. Seward.

C'est après avoir cité le passage du discours du vice-président Johnson, dans lequel cet homme d'Etat de récente fabrication, dit « que si l'on pouvait mettre la main sur Jefferson Davis, il faudrait dresser pour lui une potence vingt fois plus haute que celle à laquelle fut suspendu Aman, » que le correspondant du Times fait la réflexion que nous venons de signaler.

Eh bien ! ce qui n'était qu'une hypothèse d'un goût fort hasardé, il y a quelques semaines à peine, est devenu aujourd'hui une triste et sinistre réalité. Le président Lincoln est mort, frappé par un assassin ; et ce misérable, en proférant ce cri des fanatiques qui l'on devancé dans la voie sanglante de l'assassinat politique : *Sic semper tyrannis*, a deshonore, autant qu'il a été en son pouvoir, une cause juste au fond, qui, pendant quatre ans, a combattu avec des armes loyales. Personne, aux Etats Unis, ne songera à rendre responsables de ce lâche assassinat commis sur le président Lincoln, des hommes d'honneur comme Lee, Ewell, Davis et autres, dont cette guerre a mis en lumière les talents militaires et la loyauté politique. Mais il n'en restera pas moins acquis que c'est au nom de la cause sécessionniste que ces assassinats ont eu lieu ; et une tache indélébile restera sur cette cause.

Ce n'est pas que la confédération du Sud puisse être sauvée par cet assassinat ; elle n'aurait pas subi, coup sur coup, les désastres militaires qui ont amené l'occupation de Petersburg et de Richmond et la reddition de l'armée de Lee, que cet assassinat aurait suffi pour lui donner le coup de grâce, en lui retirant toutes les sympathies des honnêtes gens. Ce n'est donc pas par le bien qu'il pourrait faire à la sécession que l'assassinat du président Lincoln a une portée immense, mais uniquement par le mal qu'il doit faire à l'Union, en faisant passer le pouvoir exécutif des mains fermes et prudentes de l'homme qui a soutenu avec constance, pendant quatre ans, une lutte gigantesque et que la confiance de ses concitoyens venait d'appeler à un nouveau terme de présidence, dans les mains au moins inexpérimentées d'un homme sans précédents politiques et qui, dans les deux seules occasions où il a eu à parler devant ses concitoyens, de manière à être entendu par l'étranger, n'a trouvé que des inspirations malheureuses.

Nous ne voulons pas juger l'administration du vice-président Johnson avant de l'avoir vue à l'œuvre et instruite contre elle un procès de tendance. Nous nous bornons seulement à exprimer nos craintes relativement à la direction qui sera imprimée à la politique tant intérieure qu'extérieure des Etats-Unis, dans la crise qui commence avec la cessation de la guerre civile. Le président Lincoln s'était rendu compte des dangers de cette crise et il comprenait qu'après avoir dompté la révolte par la force, il s'agissait de ramener les révoltés par la justice

et par des concessions opportunes. C'est l'opinion qu'il exprimait dans le dernier discours qu'il a prononcé et qui restera comme son testament politique.

Si M. Johnson adopte ce testament politique de son prédécesseur comme son propre programme, tout sera pour le mieux, et l'attentat dirigé contre Lincoln et Seward se trouvera un crime inutile. Quo si, au contraire, le vice-président Johnson, obéissant aux excitations violentes d'un parti auquel il a paru jusqu'à ce jour inféodé, veut faire de la politique implacable et continuer la guerre civile alors que la rébellion a déposé les armes, alors malheur aux Etats-Unis ! La sécession triomphante par les armes, aurait amené la création d'un nouvel état souverain et n'aurait pas sensiblement diminué l'importance des ci-devant Etats-Unis ; mais si à la guerre régulière se trouve substituée la lutte intestine, à guerre au couteau, à la place de la guerre à l'épée, ce ne seront plus deux Etats indépendants, qui sortent du conflit, c'est la société américaine tout entière qui sera mise en lambeaux.

Au surplus, il faut attendre les actes de la nouvelle administration, mais la prudence ordonne de ne pas fermer les yeux sur les périls considérables dont la situation est grosse.

E. MOUTTET.

Nous lisons dans le *Moniteur* d'hier :

« A la nouvelle des attentats commis sur la personne du président Lincoln et sur celle de M. Seward, l'Empereur a chargé l'un de ses aides de camp de se rendre près du ministre des Etats-Unis pour l'inviter à transmettre à M. Andrew Johnson vice-président de la république, l'expression des sentiments de profonde affliction et d'horreur que ces crimes odieux ont inspirés à Sa Majesté. »

La légation des Etats-Unis à Londres a transmis aux journaux anglais un rapport officiel sur l'assassinat du président Lincoln. Nous en extrayons les détails qui suivent :

« Le 14 avril, vers dix heures et demie, S. Exc. Abraham Lincoln, président des Etats-Unis, a été assassiné dans sa loge particulière au théâtre de Ford. Vers huit heures, le président avait accompagné

Mme Lincoln au théâtre. Une autre dame et un monsieur occupaient la loge avec eux. A dix heures et demie environ, pendant un entr'acte, l'assassin entra dans la loge, dont la porte n'était point gardée, s'élança brusquement derrière le président et lui appliquant un pistolet sur la tête, lui fit sauter le crâne. La balle entre derrière l'occiput, a traversé la tête presque entièrement. Le meurtrier sauta alors de la loge sur le théâtre en brandissant un large poignard, et s'écriant : *Sic semper tyrannis*, puis s'échappa par les coulisses de la scène. Le coup de pistolet avait renversé M. Lincoln insensible sur le parquet de sa loge, mais respirant encore. Ce n'est que le lendemain matin, à 7 heures 20 minutes qu'il expira sans avoir repris connaissance un seul instant.

Presqu'au même moment où ce crime affreux s'accomplissait au théâtre, un autre assassin se présentait à la résidence de M. Seward, en obtenant l'entrée en disant qu'il apportait une potion préparée par le médecin de M. Seward, et qu'il avait ordre de l'administrer lui-même ; puis montait rapidement jusqu'au second étage où se trouvait la chambre de M. Frédéric Seward. Arrivé en présence de celui-ci, l'assassin le frappa à la tête à plusieurs reprises. Le crâne a été fracturé en deux endroits différents ; on craint beaucoup que les blessures ne soient mortelles, après avoir accompli ce premier acte du terrible drame, le misérable assassin se précipita dans la chambre où M. Seward était couché. Sa jeune fille et un domestique étaient auprès de son lit. Le domestique, atteint le premier, reçut un coup de poignard en pleine poitrine, et ne suppose pas qu'il ait survécu longtemps à cette blessure. Le meurtrier se jeta ensuite sur M. Seward, le frappa de deux coups de poignard ou de couteau à la gorge, puis le blessa affreusement de nouveau, deux fois au visage. A ce moment, le major Seward, fils aîné du secrétaire et un domestique entrèrent dans la chambre et s'élançant au secours du malheureux secrétaire d'Etat ; mais ils ne purent arrêter l'assassin qui s'enfuit après les avoir blessés tous les deux. M. Seward resta longtemps dans une insensibilité complète, par suite de la grande perte de son sang, mais aucune artère, aucun vaisseau important n'ont été atteints par le poignard du meurtrier, et on espère, quoique beaucoup de probabilité, qu'on réussira à le sauver.

Dès que le président Lincoln eut rendu le dernier soupir, avis en fut donné immédiatement au vice-président Johnson, qui se trouvait en ville et auquel inconnu de

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX

DU 30 AVRIL 1865

N° 15

UN

MARIAGE EN PROVINCE.

CHAPITRE IX.

AUTORITÉ.

(Suite.)

Le comte et Jacques se regardèrent de nouveau ; la comtesse, fort intriguée de ces airs d'intelligence entre le père et le fils, cherchait en vain à découvrir leur signification.

Le comtesse de Vedelle faisait partie de ce petit nombre de femmes qui ont traversé la vie en restant ignorantes de l'amour.

Élevée dans les principes d'une dévotion exaltée, en outre, sans cesse préoccupée des soins d'une santé toujours frêle, sa jeunesse s'était écoulée dans la paix et la retraite. Son mari, beaucoup plus âgé qu'elle et d'un caractère froid et austère, ne pouvait lui inspirer qu'une amitié tranquille. Toutes ces conditions réunies, l'éducation, le tempérament, la position, avaient fait d'elle la plus chaste et la moins instruite des femmes. Le calme ac-

complissement du devoir lui semblait être la fonction normale de toute créature intelligente. Si on lui eût dit que son existence et ses idées étaient fort exceptionnelles, on l'eût profondément étonnée.

Parfois les livres l'avaient entretenue de ces passions dont le souffle bouleverse les destinées et transforme les âmes ; elle regardait alors leurs récits comme des rêves de l'imagination ; Saint-Preux, Werther, René, lui représentaient des types aussi impossibles que don Quichotte ou Roland ; ils étaient exagérés dans un autre sens, voilà tout. Elle s'était défini l'amour : une chose utile aux péripéties de romans ou aux dénouements d'opéras-comiques.

De pareilles opinions rendaient, on le comprend, la comtesse fort peu clairvoyante ; le trouble de Georges lui avait complètement échappé ; l'idée que l'amour le causait ne lui fut jamais venue. Pendant le dîner, elle sentait vaguement une énigme autour d'elle, et se promettait bien d'en demander le mot à son mari.

Le soir même, le comte la satisfait pleinement ; il la mit au courant de ses projets pour ses deux fils.

« Georges marié, Jacques député, et cela d'un seul coup, vous le voyez, ma chère amie, dit le comte en terminant ses explications, c'est résoudre avec bonheur le problème de l'existence de chacun de nos enfants. A l'un, la vie brillante et active qui convient à ses talents ; à l'autre, une union obscure et bourgeoise, où son humilité inutile se dissimulera dans son bien-être matériel. »

Mme de Vedelle écouta son mari avec une profonde attention, et s'émerveilla de la perspicacité de ses observations et de la sagacité de ses conclusions.

« J'approuve vos projets de tout mon cœur, mon ami, lui répondit-elle ; seulement, je pense que dans le cas où ils affligeraient le pauvre Georges, quoique formés pour son bonheur, vous ne feriez point usage de votre autorité pour le contraindre. »

« Je n'ai ni les moyens ni l'intention de le contraindre positivement, chère Claire ; mon autorité sur lui en pareille matière est toute morale, et celle-là je dois l'employer. Un enfant tel que Georges a essentiellement besoin d'une direction active ; livre à lui-même, il serait incapable de se conduire ; il faut donc le diriger. »

La comtesse approuva de nouveau. Le lendemain de cet entretien, Georges fut appelé dans le cabinet de son père. Le comte fixa sur lui son regard clair et ferme, et mettant une certaine solennité dans son accent :

« Mon fils, lui dit-il, à la rigueur, nous serions en droit, votre mère et moi, de ne point ajouter d'explications à la manifestation de votre volonté ; cependant je veux bien vous faire connaître les différentes considérations qui ont motivé à votre égard une détermination importante. »

« Laquelle, mon père ? fit le jeune homme de son ton doux et indifférent. »

« Nous avons résolu de vous marier. »

« Vraiment ! et avec qui ? s'écria cette fois Georges avec une voix où tremblait l'anxiété. »

« Ne m'interrompez pas ; écoutez-moi, vous me répondrez ensuite. »

les yeux baissés dans l'attitude de l'attention. Le comte, le voyant si paisible, reprit le fil de ses idées et se mit à expliquer à Georges son plan de mariage avec Rose Lesdelle ; quoique convaincu qu'il s'adressait à un auditeur incapable de le bien comprendre, il n'omit aucun détail. Lorsqu'il parla de la candidature de Jacques, un sourire vague et insouciant, comme celui d'un enfant, se dessina sur les lèvres de Georges ; évidemment il ne comprenait pas.

« Ces considérations de famille n'auraient pas pu me déterminer, dit en terminant M. de Vedelle, si cette combinaison, en servant l'avenir de votre frère, ne devait en même temps assurer votre bonheur. »

Georges releva la tête, son regard s'anima :

« Mon père, dit-il... — Vous m'avez promis de ne pas m'interrompre, reprit le comte ; je n'ai pas fini. J'ai pénétré, mon enfant, ce qui se passe en vous ; votre mère, votre frère, ont, comme moi, deviné vos préoccupations. »

« Vous savez, dit Georges en balbutiant, vous savez... »

« Que votre cœur a accueilli un rêve impossible, un amour insensé, sans but, sans espoir, car Mlle de La Pinède a refusé la main de Jacques, de votre frère, dont la position est faite, dont la réputation est déjà brillante. Sans même parler de votre âge, il n'y a rien à espérer, quand bien même, en vous réformant, vous cesseriez d'être bizarre et indolent comme vous l'êtes. La fortune de Jacques a paru insuffisante à la belle Denise ; vous êtes donc, sous tous les rapports, aussi loin d'elle que possible. Il faut laisser de côté

cette insigne folie, épouser Mlle Rose, et dans quelque temps vous aurez oublié vous-même ce rêve de vos vingt ans trop solitaires. »

Le comte de Vedelle aurait pu continuer longtemps ses exhortations : car depuis le moment où Jacques prononça le nom de Denise, Georges était dans un trouble inexprimable ; il avait rougi, pâli, regardé son père d'un air égaré, et enfin paraissait être tombé dans une sorte de stupéur glacée, qui ne laissait arriver les paroles de son père à son oreille, que comme un bruit vain et sans signification.

Lorsque M. de Vedelle se tut, Georges se dirigea à pas lents vers la porte, sans prononcer un mot.

« Eh bien, Georges, parlez maintenant ! fit le comte de sa voix froide et résolue. »

Georges s'arrêta, sembla chercher péniblement à rassembler ses idées, ouvrit la bouche et prononça quelques phrases inintelligibles.

« Eh bien ? » répéta le comte. Georges s'élança vers lui, posa sur son bras sa main froide et lourde comme celle d'une statue, et dit :

« Demain, mon père, demain, je vous parlerai. »

« Pourquoi pas tout de suite, mon fils ? »

« Non, demain, » répéta Georges d'un ton Et il sortit.

« Pauvre garçon, pensa le comte, il a besoin d'une journée pour organiser ce qu'il veut me dire... Soit ; laissez-le tranquille. »

(La suite au prochain numéro.)